



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 5 AVRIL 2022

Pierre GAYRAUD (AS BEZIERS HERAULT)

RC Narbonnais / AS Béziers Hérault (J25 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre RC Narbonnais / AS Béziers Hérault, M. Pierre GAYRAUD a été définitivement exclu par l'arbitre à la 25^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Pierre GAYRAUD est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 13 avril 2022.

M. Pierre GAYRAUD est suspendu dans l'attente de cette audience.

Paul RECOR (AS BEZIERS HERAULT)

RC Narbonnais / AS Béziers Hérault (J25 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre RC Narbonnais / AS Béziers Hérault, M. Paul RECOR a été définitivement exclu par l'arbitre à la 61^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Paul RECOR est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 13 avril 2022.

M. Paul RECOR est suspendu dans l'attente de cette audience.

Baptiste ABESCAT LEROY (RC NARBONNAIS)

RC Narbonnais / AS Béziers Hérault (J25 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre RC Narbonnais / AS Béziers Hérault, M. Baptiste ABESCAT LEROY a été définitivement exclu par l'arbitre à la 61^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Baptiste ABESCAT LEROY est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 13 avril 2022.

M. Baptiste ABESCAT LEROY est suspendu dans l'attente de cette audience.

RC Narbonnais / AS Béziers Hérault

RC Narbonnais / AS Béziers Hérault (J25 PRO D2)

Rapport de l'arbitre

A la suite du rapport établi par l'arbitre de champ, faisant état d'une bagarre entre joueurs à l'occasion de la rencontre susvisée, le RC Narbonnais et l'AS Béziers Hérault sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 13 avril 2022.

Lucas MENSA (STADE MONTOIS RUGBY)

Stade Montois Rugby / Aviron Bayonnais Rugby Pro (J25 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Stade Montois Rugby / Aviron Bayonnais Rugby Pro, M. Lucas MENSA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 78^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Lucas MENSA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 13 avril 2022.

M. Lucas MENSA est suspendu dans l'attente de cette audience.

Ronan O'GARA (STADE ROCHELAIS)

Union Bordeaux-Bègles / Stade Rochelais (J22 TOP 14)

[Rapport des officiels de match](#)

A l'issue de la rencontre Union Bordeaux-Bègles / Stade Rochelais, le commissaire à la citation ainsi que les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Ronan O'GARA, Entraîneur du Stade Rochelais.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Ronan O'GARA et le club du Stade Rochelais sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 13 avril 2022.

M. Ronan O'GARA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Christophe URIOS (UNION BORDEAUX-BEGLES)

Union Bordeaux-Bègles / Stade Rochelais (J22 TOP 14)

[Rapport des officiels de match](#)

A l'issue de la rencontre Union Bordeaux-Bègles / Stade Rochelais, le commissaire à la citation ainsi que les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Christophe URIOS, Entraîneur de l'Union Bordeaux-Bègles.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Christophe URIOS et le club de l'Union Bordeaux-Bègles sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 13 avril 2022.

M. Christophe URIOS n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

David MARTY (USA PERPIGNAN)

USA Perpignan / Montpellier Hérault Rugby (J22 TOP 14)

[Rapport des officiels de match](#)

A l'issue de la rencontre USA Perpignan / Montpellier Hérault Rugby, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. David MARTY, Entraîneur de l'USA Perpignan.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.



M. David MARTY et le club de l'USA Perpignan sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 13 avril 2022.

M. David MARTY n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

